

# MAIRIE DE GIRON

01130

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 13 juillet 2021

Convocation du 30 juin 2021

### Les membres du Conseil municipal présents :

M<sup>mes</sup> et MM. Florian MOINE, Maire, Danièle DASSIN/SHAW, Jean-Yves MERMILLON adjoints, Isabelle DEMIAS, Catherine BERNARDOT, Typhaine SURO CHEVRET, Nicolas TROSSY

Mme Typhaine SURO CHEVRET a été nommée secrétaire de séance.

Absentes excusées : Audrey WELCHER, Gaëlle RIFFARD

Absente : Claire BANET

Après avoir approuvé le compte-rendu de la réunion du 18 mai 2021,

Le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour :

### DELIBERATIONS

A l'unanimité

- **Tarifs pass ski nordique saison 2021/2022**
- **Salle omnisports :**  
Possibilité de louer la salle pour le week-end (du vendredi soir au dimanche soir)  
- 200 euros avec une caution de 600 euros
- **Compte d'amortissement 21538**
- **Motion de la fédération nationale des communes forestières :**  
Contre la décision du gouvernement d'augmenter la contribution des communes forestières au financement de l'ONF à hauteur de 7,5M€ en 2023 puis de 10M€ par an en 2024-2025.  
Ainsi que le projet de suppression de 500 emplois de terrain prévu dans le futur contrat état-ONF
- **Recrutement pisteur par Florian MOINE**

### DIVERS

- **Ralentisseur route de Champfromier :**  
Une chicane d'essai va être installée à l'entrée du lotissement dans 2 semaines jusqu'à l'hiver.  
Probablement barrière bois que l'on pourra enlever l'hiver.
- **Barrage semine :**  
Un projet de loi contre la suppression du barrage est en cours  
Rendez vous en septembre pour connaître la réalité de la loi.
- **Bike park :**  
Mettre 2 barrières à l'entrée du chemin du Nant et à l'entrée côté route  
Panneau ralentissement un peu avant sur la route  
Des retours positifs  
Des pièges photos vont être installés afin de pouvoir amender les 2 roues motorisés
- **Enfouissement :**  
Un devis a été demandé concernant l'enfouissement des câbles électriques de Giron-Derrière pour avoir des chiffres réactualisés.
- Lecture des titres et mandats

Séance levée à 22 h

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX,

LE MAIRE,

